



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 29 novembre 2022

Procès-Verbal N° 583

CARNET NOIR :

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique,

tiennent à présenter leurs très sincères condoléances à la famille de René DI BENEDETTO
(ancien membre du Comité de Direction et ancien Président de la Commission d'Appel),
suite à son décès.

Nous recrutons !

Le District de l'Isère de Football recrute un(une) Educateur(trice) Sportif(tive) en Contrat à Durée indéterminée.

Diplôme requis : B.E.F.

Date de prise de poste : Janvier 2023

Lieu de prise de poste : siège du District de l'Isère 2 bis rue Pierre de Coubertin 38360 SASSENAGE.

Zone de travail : territoire du District de l'Isère de Football.

Pour en savoir plus, veuillez contacter le Président, H. GIROUD-GARAMPON au 06 15 31 29 38. Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à envoyer avant le 30 novembre 2022 par mail au District de l'Isère de football (district@isere.fff.fr) à l'attention du Président.

Les entretiens de sélection se dérouleront courant décembre à Sassenage.

TRESORERIE DISTRICT

FORFAIT GENERAL FOOT A8

Amende 44 €

Du 14 novembre 2022

FROGES

U13D4

Du 25 novembre 2022

COTE ST ANDRE 3

U13D4

FORFAIT GENERAL FUTSAL

Amende 90 €

Du 23 novembre 2022

NUXERETE 2

FUTD1

FORFAIT JOURNEE**Amende 32 €****Du 20 novembre 2022**

BOURG D'OISANS D4

MIRIBEL 2 D4

EYZIN ST SORLIN 2 D4

PIERRE CHATEL D5

Du 26 et 27 novembre 2022

PAYS VOIRONNAIS FEMA11D2

COLLINES

U17D3

PONT DE CLAIX 2

U15A8

FMI NON RETOURNEE**Amende 75 €****Du 19 et 20 novembre 2022***Voir PV 582 de la Commission FMI***Du 26 et 27 novembre 2022***Voir PV 583 de la Commission FMI***CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE****Liste des clubs non à jour de leur trésorerie au 15 novembre 2022****Article 17****17-3 – Procédures et Sanctions :**

- a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 30 Novembre 2022

504263 FC LA ROCHETTE**504304 SC CRUASSIEN****550263 LA RIVIERE FC****582556 GAPS**

526437 ENT S. DRUMETTAZ MOUXY (sous réserve d'encaissement)

539465 MISTRAL FC (sous réserve d'encaissement)

561124 GROUP. JEUNES BALMES LAUZES (sous réserve d'encaissement)

551011 FC VILLARD BONNOT GRESIVAUDAN (sous réserve d'encaissement)

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr

TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Autres E-mails

District	district@isere.fff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com
Trésorier	fcicéron@isere.fff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr
Responsable administrative	ebelot@isere.fff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr
Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr